

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 35 (1998)
Heft: 1351

Rubrik: Impressum

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 18.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

N'ayons pas peur de l'armée de métier

En Europe – et en douceur – les armées de milice sont progressivement abandonnées au profit d'armées de métier.

L'ARMÉE DE MASSE appartient au passé. La milice fera au mieux ici ou là de la résistance – et notamment en Suisse – pour des raisons historiques ou culturelles. C'est l'analyse convergente des spécialistes européens* qui ne voient pas dans l'évolution vers l'armée de métier une menace pour la démocratie. Plus technique, moins autoritaire, l'armée de professionnels devrait cohabiter pacifiquement avec la société civile.

Armées de métiers en l'an 2000

Deux siècles après l'institution de la «levée en masse» ordonnée le 23 août 1793 par le nouveau régime révolutionnaire français, l'armée fondée sur l'appel obligatoire des conscrits a perdu toute légitimation en Europe. Elle ne correspond plus aux données stratégiques ni à l'évolution technologique. Elle est contraire à la division du travail qui s'impose dans le monde économique. Elle a perdu de sa légitimité au sein de la population avec la montée de l'individualisme, le rejet des contraintes et le déclin du nationalisme.

L'évolution vers l'armée de métier ne date pas d'aujourd'hui. Elle s'est renforcée tout au long de la guerre froide pour s'imposer comme une évidence après l'effondrement du bloc communiste. En 1989, les professionnels représentaient déjà la majorité des effectifs en France, en Allemagne, en Belgique, aux Pays-Bas et au Danemark, sans parler de la Grande-Bretagne qui entretient de longue date une armée de métier. Depuis la chute du Mur de Berlin la proportion des conscrits a baissé dans tous les pays européens pour passer en moyenne au-dessous de la barre des 50%. Seules exceptions à la règle: la Turquie et surtout la Suisse, où les miliciens représentent près de 100% des effectifs.

Sur la base de l'analyse de quarante experts nationaux, Karl W. Haltiner, professeur de sociologie militaire à l'École polytechnique de Zurich, dresse la liste des pays qui ont abandonné ou abandonneront la conscription d'ici l'an 2000.

On peut, par modestie, laisser aux spécialistes le soin de définir quelles sont les menaces sécuritaires qui pèsent sur le pays et quelle est la meilleure organisation militaire pour y faire face. Lesdits spécialistes nous assurent «qu'aucune menace militaire identifiable ne met aujourd'hui en péril la sécurité de l'Europe occidentale». Un retour aux clivages analogues à ceux de la guerre froide ne peut cependant être exclu. L'armement nucléaire retrouve-

Belgique	conscription abolie
Pays-Bas	conscription abolie
France	abolition décidée
Portugal	abolition probable
Espagne	abolition probable
Allemagne	abolition possible
Italie	abolition possible
Autriche	abolition possible
Suède	abolition possible

rait alors son rôle d'équilibre de la terreur revisité par un perfectionnement informatique considéré comme l'évolution majeure de la stratégie militaire. Par ailleurs, les pouvoirs politiques donnent aujourd'hui à leurs armées de nouvelles missions comme les opérations de maintien de la paix hors des frontières. Dans tous ces cas, la conscription apparaît comme anachronique.

L'abandon de la conscription n'est cependant pas anodin. Il mérite un examen qui dépasse les seules considérations stratégiques et d'efficacité. Les partisans de l'armée de milice voient dans l'obligation de servir un puissant levier de cohésion nationale, une école de vertu civique, une intégration des minorités, une nouvelle chance de promotion sociale pour les défavorisés et une amélioration de l'état sanitaire de la nation. Mais ces «bienfaits» militaires deviennent bien aléatoires dès lors que la légitimité des armées s'érode avec la disparition de la menace.

Reste la méfiance à l'égard d'un corps de professionnels, d'une caste perméable aux idéaux autoritaires, la crainte d'une «remilitarisation» de l'armée. Il ne faut pas passer sous silen-

ce certains dérapages toujours possibles de la soldatesque de métier, comme les sévices de paras italiens sur un Somalien, les bizutages racistes dans l'armée britannique ou les mascarades néo-nazies en Allemagne. Mais les observateurs de la chose militaire relèvent que la technicité croissante du métier des armes génère une nouvelle race de dirigeants formés à la même école que les cadres de l'économie et ne se distinguant pas, politiquement, de la population civile. Cette «banalisation» des militaires est renforcée par la généralisation des carrières courtes: les officiers encore jeunes se recyclent dans la hiérarchie civile. Si l'on ajoute enfin que l'armée, en perte de légitimité, est contrainte, partout, à un effort de séduction de l'opinion, on peut raisonnablement se rassurer. Les armées de professionnels ne mettent pas en danger les structures démocratiques de nos États européens. *at*

* *Les armées en Europe*, La Découverte & Syros, Paris, 1998

IMPRESSUM

Rédacteur responsable:

Jean-Daniel Delley (*jd*)

Rédaction:

Claude Pahud (*cp*), Géraldine Savary (*gs*)

Ont collaboré à ce numéro:

Gérard Escher (*ge*)

André Gavillet (*ag*)

Yvette Jaggi (*yj*)

Charles-F. Pochon (*cfp*)

Anne Rivier

Albert Tille (*at*)

Forum: Jean-Michel Piguet

Composition et maquette:

Françoise Gavillet, Claude Pahud,

Géraldine Savary

Secrétariat: Murielle Gay-Crosier

Administrateur délégué: Luc Thévenoz

Impression:

Imprimerie des Arts et Métiers SA,
Renens

Abonnement annuel: 85 francs

Étudiants, apprentis: 60 francs

Administration, rédaction:

Saint-Pierre 1, case postale 2612

1002 Lausanne

Téléphone: 021/312 69 10

Télécopie: 021/312 80 40

E-mail: domaine.public@span.ch

CCP: 10-15527-9